

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 3 JUIN 2024 À 19H04 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Marie-Claire Tétréault, siège no 1

Sont également présents : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, greffière
Gerson Saenz, trésorier

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 6 mai 2024
 - 2.2 Séance extraordinaire du 27 mai 2024
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de mai 2024
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 RAPPORT DU MAIRE : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
 - 6.2 COMPTE-RENDU
- 7. URBANISME**
 - 7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - APPUI
 - 8.2 OFFRE DE SERVICES - RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE REZILIO
 - 8.3 APPROBATION DE LA GRILLE QUALITATIVE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION POUR LE DEVIS D'APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATEUR

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.4 ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE - OCTROI DE CONTRAT
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 ÉCHANGE DE SERVICES - LIGUE HOCKEY BALLE DE VALCOURT
- 10. LOISIRS**
- 10.1 OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE - SAISON ESTIVALE 2024 - OCTROI DE CONTRAT
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 TRAVAUX DE RÉNOVATION - BÂTIMENT DE L'USINE D'ÉPURATION - OCTROI DE CONTRAT
- 11.2 PROJET DE RÉNOVATION DU SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE DE LA STATION DE DÉBITMÈTRE C4 - OCTROI DE CONTRAT
- 11.3 TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR LA PLACE DE LA SAMARE, LA RUE CHAMPÊTRE ET LE BOULEVARD DES ÉRABLES - OCTROI DE CONTRAT
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. VARIA**
- 13.1 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER EXISTANTES - SERVICES DURANT LA CONSTRUCTION
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

191-24-06-03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour, de la présente séance, soit adopté, tel que modifié par l'ajout du point 13.1 : OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER EXISTANTES - SERVICES DURANT LA CONSTRUCTION.

ADOPTÉE

192-24-06-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mai 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

193-24-06-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2024

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 27 mai 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

194-24-06-03

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 29 mai 2024 soit adoptée;

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 435 902,99 \$.

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

ADOPTÉE

195-24-06-03

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux membres du Conseil municipal en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance du mois de mai 2024.

ADOPTÉE

RAPPORT DU MAIRE : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Monsieur le maire Pierre Tétrault, fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes.

Le rapport du maire est joint au présent procès-verbal comme étant cité au long.

COMPTE-RENDU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal font leur compte-rendu respectif.

196-24-06-03

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mai 2024 et que tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie du projet de règlement le 2 mai 2024 et une copie du règlement le 30 mai 2024;

ATTENDU QU'un membre du Conseil municipal a fait mention de l'objet et de la portée du règlement;

ATTENDU QUE la greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

ATTENDU QUE s'est tenue le 27 mai 2024, une assemblée publique de consultation dans le cadre du processus d'adoption du présent règlement et que ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le règlement numéro 655, tel que rédigé.

ADOPTÉE

197-24-06-03

DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - APPUI

ATTENDU la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec (ci-après la SQ);

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la SQ;

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

ATTENDU QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

ATTENDU QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit à la Municipalité d'Upton, au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, au député de Richmond, monsieur André Bachand, à la MRC du Val-Saint-François, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

ADOPTÉE

198-24-06-03

OFFRE DE SERVICES - RENOUELEMENT DE LA LICENCE REZILIO

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt, et les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville, Maricourt, Racine et Sainte-Anne-de-la-Rochelle utilisent conjointement la plateforme REZILIO pour toute matière de sécurité civile;

ATTENDU QUE le renouvellement de l'abonnement à la plateforme REZILIO consiste notamment à :

- Assurer et démontrer sa conformité réglementaire par une traçabilité de tous les changements et mises à jour apportés au fil du temps, et assurer la pérennité des plans de réponse aux sinistres;
- Maintenir pérenne la posture de réponse face à une situation d'urgence;
- Minimiser le temps et l'effort requis pour le maintien à jour des plans;
- Rassembler et optimiser la gestion des données disséminées dans l'organisation;
- Automatiser la mise à jour de son bottin de ressources;
- Assurer la mise à jour et la pérennité continue des informations contenues dans les plans d'intervention particuliers;
- Rendre accessible l'information essentielle en temps opportun aux membres des organisations et du comité municipal de sécurité civile;
- Accéder au plan de manière déconnectée (lors d'une panne du réseau cellulaire ou internet);
- Segmenter l'information sensible qu'aux personnes concernées;
- Permettre à certains partenaires de sécurité publique (pompier, policier) d'accéder à distance aux informations relatives au plan de réponse d'urgence en cas d'évènement fortuit.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de services de Rezilio Technologies inc. portant sur le renouvellement à la plateforme Rezilio reçue le 25 mars 2024, conditionnellement à ce que les six autres municipalités mentionnées précédemment et parties au regroupement en sécurité civile acceptent également cette offre de renouvellement.

ADOPTÉE

199-24-06-03

APPROBATION DE LA GRILLE QUALITATIVE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION POUR LE DEVIS D'APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATEUR

ATTENDU QUE la Ville veut mettre en œuvre un processus d'appel d'offres pour les services professionnels en vérification des états financiers pour les années 2024, 2025, 2026 et 2027 en option;

ATTENDU QUE, conformément à la Loi et au règlement de gestion contractuelle de la Ville, le Conseil municipal doit approuver la grille qualitative d'évaluation et de pondération des soumissions, laquelle grille sera incluse et fera partie intégrante des documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve la grille qualitative d'évaluation et de pondération des soumissions pour le devis d'appel d'offres – Services professionnels en vérification pour les années 2024 à 2026 et 2027 en option.

ADOPTÉE

200-24-06-03

ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la vitesse internet à l'Hôtel de Ville est trop lente pour permettre le travail sans réseau filaire;

ATTENDU la demande de prix effectué de la Ville pour se munir de l'équipement informatique pour régler cette situation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de services de l'entreprise Kreasoft au montant de 940,40 \$, plus les taxes applicables, pour l'achat d'un équipement informatique, soit un routeur (Aruba AP22 Ion) à être installé dans la salle du Conseil municipal.

ADOPTÉE

201-24-06-03

ÉCHANGE DE SERVICES - LIGUE HOCKEY BALLE DE VALCOURT

ATTENDU QUE la Ligue hockey balle de Valcourt demande à la Ville l'utilisation de la scène mobile dans le cadre de la tenue de l'événement *Yerly pour la vie*, un tournoi sous forme de « Shootout » qui se déroulera le 8 juin 2024;

ATTENDU QU'en échange du prêt de la scène mobile, la Ligue s'engage à remettre à l'organisme à but non lucratif, Club de gymnastique de Valcourt, tous les fonds amassés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt prête à la Ligue hockey balle de Valcourt, la scène mobile et en contrepartie, la Ligue s'engage à verser les fonds amassés lors de la tenue du tournoi mentionné précédemment, à l'organisme à but non lucratif, Club de

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

gymnastique de Valcourt, ou à tout autre organisme à but non lucratif œuvrant sur le territoire valcourtois.

ADOPTÉE

202-24-06-03

OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE - SAISON ESTIVALE 2024 - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU les travaux d'entretien nécessaires à l'ouverture et à la fermeture de la piscine municipale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat d'ouverture et de fermeture de la piscine municipale pour la saison estivale 2024 à Érablière Ferland S.E.N.C., au montant 5 265,00 \$, plus les taxes applicables et conformément à l'offre de services déposée par cette entreprise en date du 21 mai 2024;

QUE la Ville autorise de retenir les services d'Érablière Ferland S.E.N.C. pour toute urgence d'entretien à la piscine pour cette saison estivale, au taux horaire de 50,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-701-40-526.

ADOPTÉE

203-24-06-03

TRAVAUX DE RÉNOVATION - BÂTIMENT DE L'USINE D'ÉPURATION - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la recherche de prix effectué par la Ville pour faire effectuer des travaux de rénovation à l'usine d'épuration, soit changer des fenêtres, refaire une partie de la toiture et du plafond;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de travaux de rénovation mentionnés précédemment à l'entrepreneur Rénovation Daniel Savoie inc., au montant estimé de 4 663,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de ces dépenses soient puisés à même le poste budgétaire 23-050-00-014 : Usine d'épuration - Remplacement de Toiture et des Fenêtres.

ADOPTÉE

204-24-06-03

PROJET DE RÉNOVATION DU SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE DE LA STATION DE DÉBITMÈTRE C4 - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'offre de services de Scadalliance afin de procéder à la rénovation du système de télémétrie de la station de débitmètre C4;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être avantageuse et conforme;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de services de Scadalliance afin de procéder à la rénovation du système de télémétrie de la station de débitmètre C4, pour un montant de 5 920,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 23-050-00-010 - Mise à niveau panneau télémétrie chambre débitmètre C4.

ADOPTÉE

205-24-06-03

TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR LA PLACE DE LA SAMARE, LA RUE CHAMPÊTRE ET LE BOULEVARD DES ÉRABLES - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé conformément à la loi pour la réalisation de travaux de réfection de chaussée sur la Place de la Samare, la rue Champêtre et le boulevard des Érables;

ATTENDU QU'à la clôture de l'appel d'offres le 23 mai 2024, les soumissions suivantes ont été reçus :

| Nom des soumissionnaires | Prix : option 1 ou option 2 (taxes applicables incluses) |
|----------------------------------|---|
| Pavages Maska inc. | 1) 475 348,52 \$ |
| | 2) 506 461,39 \$ |
| Eurovia Québec Construction inc. | 1) 513 945,15 \$ |
| | 2) 543 060,39 \$ |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt adjuge le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de chaussée sur la Place de la Samare, la rue Champêtre et le boulevard des Érables selon l'option 2, à Pavages Maska inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 506 461,39 \$, taxes applicables incluses et selon les conditions et les modalités décrites dans le devis d'appel d'offres SHE-24001051-A0 (VALV) et la soumission de cette entreprise.

ADOPTÉE

206-24-06-03

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER EXISTANTES - SERVICES DURANT LA CONSTRUCTION

ATTENDU QUE la Ville doit, dans le cadre de la réfection des rues Bellerive et Bernier existantes, avoir une assistance technique au chantier par un surveillant des travaux et une assistance technique au bureau et/ou au chantier d'un chargé de projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Initiales du Maire
381
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE la Ville de Valcourt octroie le mandat des services professionnels d'assistances à la firme EXP durant la construction, au montant maximal de 80 600 \$, plus les taxes applicables, et conformément à l'offre de services déposée par cette firme datée du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

ADOPTÉE

207-24-06-03

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h41.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Julie Waite, Greffière